

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture de la 103^e réunion annuelle
de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada

Par Zoom

Le lundi 23 août 2021 à 12 h (HE)

Mot de bienvenue

Le président de la CHLC, John Lee, souhaite la bienvenue aux participants¹ à la 103^e réunion annuelle. Comme la réunion est virtuelle, il souligne qu'il se trouve à Toronto et reconnaît que Toronto est le territoire traditionnel de quantité de nations, y compris les Mississaugas of the Credit, les Anishinaabe, les Chippewa, les Haudenosaunee et les Wendats, et abrite maintenant de nombreux peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Toronto est également visée par le Traité 13 conclu avec les Mississaugas of the Credit et par les Traités Williams conclus avec une multitude de bandes des Mississaugas et des Chippewa.

Présentation du Comité exécutif

Le président présente le Comité exécutif, composé de lui-même, de Lee Kirkpatrick, présidente sortante; de Laura Pitcairn, vice-présidente; de Chloé Rousselle, présidente de la Section pénale; de Valérie Simard, présidente de la Section civile; de Peter Lown, c.r., président du comité consultatif sur le développement et la gestion de projet ainsi que président du Comité international; et des membres à titre personnel, Manon Dostie, Joanne Klineberg, Dorette Pollard, Caroline Quesnel, Sarah Dafoe et Matthew Hinshaw. Kathleen Cunningham, ancienne directrice exécutive; Clark W. Dalton, c.r., coordonnateur de projet; et Christian Delaquis, directeur exécutif, sont également présentés.

Rapport du président

Le président présente le rapport suivant.

Il y a un peu plus d'un an, la CHLC a tenu sa première réunion virtuelle en raison de la pandémie de COVID-19, laquelle n'est malheureusement pas encore terminée. Nous étions tous un peu nerveux à l'époque, et malgré notre préparation intensive, nous ne savions pas trop à quoi nous attendre. Cela dit, au final, nous avons prouvé que nous étions à même de tenir une réunion annuelle et de réaliser une grande partie de notre travail virtuellement. La tenue de la réunion par voie virtuelle nous a également permis d'attirer un nombre record de participants dans l'histoire récente.

Je suis ravi de vous annoncer que la réunion de cette année nous a permis d'attirer encore plus de participants. Nous accueillons plus de 125 délégués et observateurs, y compris la professeure Christiane Wendehorst, présidente de la *European Law Institute*, et une délégation de la *Uniform Law Commission* (ULC) menée par Carl Lisman, président sortant de la ULC, qui se joint à nous encore une fois.

Je souhaite mentionner avant d'aller plus loin que j'ai récemment participé pour la troisième fois à la réunion annuelle de la *Uniform Law Commission*. Merci, Carl, pour votre invitation. J'ai beaucoup appris de ces trois réunions. La Commission est depuis longtemps une source d'inspiration pour la CHLC, et j'espère que vous verrez dans notre réunion de cette semaine un reflet de certaines des initiatives de la ULC. Je tiens également

¹ Le générique masculin est utilisé dans ce texte uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

à remercier Christiane et Carl d'avoir généreusement accepté de prendre de leur temps pour discuter avec la Section civile plus tard cette semaine.

Cela dit, en dépit de la grande réussite de la tenue virtuelle de notre réunion de l'année dernière et du fait que cette forme de réunion a l'avantage de susciter une grande participation, force est malheureusement de reconnaître les aspects lacunaires de la réunion de l'année dernière.

Notamment, la Section pénale n'a pas été en mesure de régler les résolutions qu'elle étudie normalement à la réunion annuelle. La Section civile a elle aussi fait savoir que des difficultés procédurales ont influé sur la distribution, l'examen et l'adoption en temps utile d'au moins une de ses lois uniformes.

Au cours de la dernière année, le Comité exécutif, le comité de planification de la réunion annuelle et les comités directeurs se sont employés à améliorer le format de réunion virtuelle. Vous remarquerez que, si vous faites partie de la Section pénale, vous participerez à des réunions jusqu'à vendredi et aurez reçu un éventail de résolutions à étudier. Quant aux membres de la Section civile, veuillez faire preuve de patience tandis que le comité directeur de la Section civile s'affaire à réviser ses procédures.

S'il était inévitable que la réunion de cette année soit encore virtuelle et que la planification de la réunion annuelle occupe encore une fois la majeure partie de notre temps en tant que membre de l'équipe de direction, le Comité exécutif et certains membres se sont également attelés à d'autres tâches importantes.

Comme nous l'avons annoncé l'an dernier, notre directrice exécutive de longue date nous a quittés après la dernière réunion annuelle. Un comité, dirigé par Laura Pitcairn et composé de Lucie Angers, de Laurence Bergeron, de Kathleen Cunningham, de Sarah Dafoe, de Manon Dostie, de Valérie Simard, d'Elizabeth Strange et de moi-même, était chargé de trouver un remplaçant, et comme l'occasion se présente, je suis ravi de présenter officiellement à tous et à toutes Christian Delaquis, notre nouveau directeur exécutif. Je tiens à remercier Laura et son comité d'avoir travaillé d'arrache-pied sur cette initiative. En outre, je veux en profiter pour remercier Kathleen Cunningham d'avoir accepté d'assurer l'intérim comme directrice exécutive pendant cette année chargée et difficile.

Je souhaite également souligner que notre site Web a enfin été lancé cette année après de nombreux contretemps. Ce site est le résultat du travail d'une myriade de personnes, et je les remercie infiniment. Je tiens d'ailleurs à saluer particulièrement le travail extraordinaire que Kathleen Cunningham et Clark Dalton ont consacré au site Web au cours de la dernière année.

Notre ancien site Web avait malheureusement été négligé pendant longtemps, et bien que nous ayons maintenant grandement modernisé notre site Web, nous devons nous assurer de continuer de le tenir à jour et de l'améliorer. Notre site Web représente pour nous non seulement un moyen clé de communiquer au monde qui nous sommes et le travail que nous réalisons, mais aussi le seul dépôt complet de notre travail. L'amélioration et la tenue à jour continues de notre site Web sont essentielles à l'intérêt public et à la reconnaissance du temps et des efforts que chacun d'entre vous a consacrés à nos projets ainsi que de votre engagement envers notre organisation.

À la fin de cette semaine, je confierai la direction de la CHLC à mon successeur. Lorsque j'ai assumé la direction de la CHLC, le monde était bien différent de ce qu'il est devenu aujourd'hui. La pandémie nous a transformés individuellement et collectivement, et nous continuons tous d'être confrontés à un avenir imprévisible. Elle a aussi mis en lumière des vérités – que ce soit au chapitre des iniquités flagrantes ou des défaillances

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

systemiques – que nous avons, dans bien des cas, ignorées en tant que société, parce qu'il était facile de le faire ou parce que nous étions trop occupés. Ce constat devrait nous amener à nous rappeler le privilège de notre position, à considérer le mandat et les valeurs de notre organisation ainsi qu'à déterminer les travaux que nous devrions réaliser cette semaine au cours de notre réunion annuelle de même que dans l'avenir, à titre de membres de cette organisation.

Depuis que j'ai assumé la présidence de la CHLC, la Conférence a créé plusieurs comités importants. Je tiens à mentionner deux d'entre eux, soit le Comité de la diversité et de l'inclusion et le Comité de l'environnement et de la crise climatique. Ces deux comités ont été créés pour donner suite aux résolutions adoptées l'année dernière, et je tiens à réitérer mes remerciements à ceux et celles qui étaient parmi nous l'an dernier et qui ont appuyé les résolutions, celles-ci témoignent de notre reconnaissance que, pour pouvoir continuer de réaliser notre travail de manière efficace et responsable, nous ne pouvons pas nous permettre de fermer les yeux sur le monde qui nous entoure.

Bien qu'aucun président de la CHLC ne puisse, au terme de son mandat, se targuer d'avoir hérité d'une ville de briques et d'en avoir fait une cité de marbre, j'espère que lorsque je tirerai ma révérence vendredi, après plus de deux ans à mon poste – que j'ai accepté avec une grande réticence – que je lègue une organisation qui est plus ouverte aux nouvelles idées et à un éventail de voix et qui est davantage axée sur la collaboration, de sorte que nous puissions tous ensemble continuer de chercher le bien collectif et de bâtir un avenir de droit qui reflète mieux notre conception commune de la justice.

À la réunion de cette semaine, que ce soit votre première ou votre vingtième réunion, que vous soyez un spécialiste dans un champ donné ou non, que vous travailliez dans un système de common law ou de droit civil, je vous encourage à décortiquer les travaux qui seront présentés, à poser des questions et à examiner les propositions de façon critique – le tout dans le cadre de discussions rationnelles et respectueuses. Si un certain point vous laisse perplexe, n'hésitez pas à faire part de vos préoccupations. Si vous ne souscrivez pas à un point soulevé, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Ce fut un privilège de diriger la CHLC et un honneur d'appuyer notre travail.

Merci.

Résolutions financières

Le président fait rapport sur le travail du Comité du budget et des finances. Au cours de la dernière année, outre ses fonctions habituelles, le Comité a établi un fonds de réserve pour la CHLC. L'établissement de ce fonds devrait permettre au Comité de s'acquitter de son mandat plus efficacement à l'avenir.

Phénomène tout à fait inattendu, la pandémie a placé la CHLC dans une position financière très solide. La CHLC devra examiner soigneusement son budget et ses cotisations annuels pour s'assurer de continuer à offrir de la valeur à ses bailleurs de fonds.

a. Réception des états financiers vérifiés (annexe)

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Dafoe, appuyée par Peter Lown, **QUE** les états financiers vérifiés de l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2021 soient approuvés tels que présentés. Proposition adoptée.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L’HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

b. Approbation des vérificateurs

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Dafoe, appuyée par Peter Lown, **QUE** le cabinet Hendry Warren LLP, comptables agréés, soit nommé vérificateur de la Conférence pour l’harmonisation des lois au Canada pour l’exercice s’échelonnant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Proposition adoptée.

c. Résolution bancaire

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Dafoe, appuyée par Peter Lown, **QUE** pour les montants de plus de 5 000 \$, deux membres du comité exécutif ou un membre du comité et le directeur exécutif se voient conférer le pouvoir de signature à titre de membres responsables pour toutes les affaires bancaires de la CHLC, **ET QUE** pour les montants allant jusqu’à 5 000 \$ et ceux destinés à l’achat de certificats de placement garanti et de dépôts à terme, ainsi que pour le transfert de fonds du compte de la recherche au compte général et vice versa, seule la signature du directeur exécutif suffise. Proposition adoptée.

Résolution visant la correction de l’appellation en toutes lettres du ACPDM/CCGÉP dans le Règlement

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Dafoe, appuyée par Matthew Hinshaw, **QUE** les articles 15(1)(f), et 27 du Règlement en anglais soit modifié pour que le nom du CCGÉP en anglais (dit ACPDM) soit modifié de *Advisory Committee on Project Development and Management*, à *Advisory Committee on Program Development and Management*; et que l’article 15(1)(f) du Règlement en français soit modifié pour que le nom du CCGÉP soit modifié de *comité consultatif sur le développement et la gestion de projet* à *comité consultatif sur le développement et la gestion de programmes*. Proposition adoptée.

Rapport du Comité de la diversité et de l’inclusion

Le président du Comité, Matthew Hinshaw, fait le point sur les activités du Comité au cours de la dernière année.

Le Comité de la diversité et de l’inclusion est composé des membres suivants : Donna Ballard – Terre-Neuve-et-Labrador (maintenant à la retraite – sa contribution au cours de la dernière année a été inestimable, et elle nous manquera au sein du Comité), Valérie Simard – Justice Canada, Nadia Thomas – Ontario, John Lee – Ontario, Lee Kirkpatrick – Yukon, et Matthew Hinshaw – Alberta.

Le président souligne qu’au début de l’année 2020, la CHLC a constitué un comité afin d’envisager les mesures pouvant être prises pour cerner et saisir les occasions d’améliorer le travail de la CHLC au chapitre de la diversité et de l’inclusion. Dans le cadre de son travail, le Comité a rédigé un énoncé de politique sur la diversité et l’inclusion, lequel a été adopté par la Conférence lors de sa réunion annuelle de 2020.

Pendant la dernière année, le Comité de la diversité et de l’inclusion a tenu des réunions sur une base régulière afin de discuter de la mise en œuvre de cet énoncé de politique. Le Comité a conclu que, comme première étape importante de l’application de cette politique, il était nécessaire de déterminer la mesure dans laquelle

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

la CHLC est actuellement diversifiée et inclusive. Ainsi, le Comité a créé un sondage qui servira à améliorer notre compréhension de la diversité de la CHLC.

Lors de l'élaboration du sondage, le Comité a eu la chance extraordinaire de bénéficier du concours de la Section des droits de la personne du ministère de la Justice Canada ainsi que de la *Newfoundland Statistics Agency*. En particulier, Darryl Madigan et Joseph Joy de la *Newfoundland Statistics Agency* ont prodigué des conseils détaillés et un grand soutien aux fins de la création du sondage. Bien que ceux-ci ne prennent pas part à la réunion, le président transmet la gratitude du Comité pour l'aide précieuse qu'ils ont fournie.

À la suite de la réunion annuelle de cette année, tous les participants recevront un lien vers le sondage. La *Newfoundland Statistics Agency* a généreusement accepté d'aider la CHLC à réaliser le sondage, et tous les renseignements seront recueillis et protégés en vertu de la loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Toutes les réponses demeureront strictement confidentielles et seront publiées sous forme globale seulement. Personne ne sera identifié dans les résultats du sondage. Bien que la participation soit volontaire, le président encourage chacun à participer afin que les renseignements recueillis soient aussi exacts et complets que possible.

Le Comité de la diversité et de l'inclusion continuera de s'affairer à la mise en œuvre de l'énoncé de politique au cours de l'année à venir. Le président fait savoir que si quelqu'un souhaite se joindre au Comité, il doit communiquer avec lui ou un autre membre du Comité exécutif.

En souvenir d'Arthur Close, c.r.

Le président annonce le décès récent de M. Arthur Close, c.r., président de la CHLC en 2001 et 2002. M. Lee reconnaît les nombreuses contributions de M. Close à la CHLC. M. Close a été un membre actif de la CHLC pendant 43 ans – le membre de la Conférence qui y a siégé le plus longtemps. Il nous manquera énormément.

Le décès de M. Close sera souligné dans le compte rendu dans un hommage posthume.

Aperçu de l'ordre du jour de la semaine

a. Section pénale

La présidente de la Section pénale, Chloé Rousselle, souligne que l'étude habituelle des résolutions à la Section pénale n'a pas eu lieu l'année dernière. Toutefois, il a été décidé de renouer avec la tradition cette année, étant donné que la plupart des délégués sont maintenant accoutumés aux réunions virtuelles. Les débats sur les résolutions sont au cœur des activités de la Section pénale et, chaque année, donnent lieu à des échanges constructifs sur des questions complexes liées au droit pénal. La Section pénale a reçu 24 résolutions portant sur un grand éventail de questions relatives à la justice pénale, y compris en matière de jurys, d'application temporelle des réformes de droit pénal, d'ordonnances de non-publication et de peine pour certaines infractions.

Outre les résolutions, la Section pénale recevra des rapports de groupes de travail, à savoir un rapport final sur la portée du mandat de la Section pénale, un rapport d'étape sur la détention des biens saisis et un rapport d'étape sur les mandats de perquisition.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

De plus, les membres de la Section pénale se joindront à leurs collègues de la Section civile à l'occasion de l'activité sociale qui aura lieu mercredi en vue de raviver la rivalité Est-Ouest habituellement propre à la partie de baseball, mais cette fois avec une tournure virtuelle.

Jeudi, Kathleen Roussel, directrice des poursuites pénales et sous-procureure générale du Canada, sera la conférencière invitée lors du Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtman. Elle traitera du racisme et de la discrimination systémique dans le système de justice pénale, un important enjeu d'actualité. La Section civile a été invitée à participer à ce qui promet d'être une séance très intéressante.

Lors de la première journée, M^e Lucie Angers présentera le rapport annuel de la représentante d'administration fédérale. D'ailleurs, cette année marquera la dernière participation à la CHLC de cette dernière, à l'instar de notre collègue Joanne Klineberg. Leurs contributions respectives à la CHLC sont majeures, et, bien que la présidente ait souligné à quel point elles manqueront aux délégué(e)s de la CHLC, on se reconforte à l'idée de faire la connaissance des nouveaux ou nouvelles délégué(e)s qui se joindront à la CHLC pour la première fois.

De manière générale, la Section pénale a un horaire très chargé, voire ambitieux, mais cela témoigne d'un engagement fort envers la CHLC, laquelle représente une opportunité unique d'échanger avec des collègues aux parcours et expertises variés, sur des sujets aussi intéressants qu'importants.

b. Section civile

La présidente de la Section civile, Valérie Simard, mentionne qu'elle a l'honneur de travailler avec la CHLC à l'adoption de nouvelles méthodes visant à aider la Conférence à réaliser son travail, malgré le contexte virtuel. Sa participation au Comité de reconnaissance de la CHLC lui a donné l'occasion de faire le point sur les importantes contributions de nombreuses personnes au travail de la CHLC, et elle continue d'être impressionnée par l'engagement dont font preuve les bénévoles envers la Conférence. Elle dit avoir été particulièrement impressionnée lorsqu'elle en a su davantage sur les contributions d'un des membres de la CHLC qui y a siégé le plus longtemps, M. Arthur Close, et souligne qu'il coule de source que la réunion de la Section civile débute par un hommage à M. Close.

M^{me} Simard présente ensuite un bref résumé de l'ordre du jour de la Section civile pour la semaine. L'hommage à M. Close sera suivi d'une présentation par le Comité de mise en œuvre, puis d'une brève mise à jour de la professeure Maya Cachecho de l'Université de Montréal sur le projet de réforme du droit des sociétés en nom collectif qu'elle préside.

Ensuite, elle fait savoir que mardi et mercredi, la Section recevra le rapport final sur le projet de loi uniforme sur la compétence des tribunaux et le renvoi des instances ainsi qu'une proposition de loi uniforme des professeurs Peter Lown, président du groupe de travail, et Joost Blom, le chercheur principal du groupe. Elle souligne que l'ébauche de la loi uniforme modifie la loi de même nom qu'a adoptée la Conférence il y a près de 30 ans. En outre, la Section civile sera renseignée sur les prochaines étapes du projet sur les décisions et les jugements canadiens par M. Lown et M. Blom.

M. Clark Dalton, le coordonnateur de projet de la CHLC, livrera subséquemment un exposé sur un éventuel projet de révision des lois uniformes adoptées par la CHLC, et Peter Lown fera rapport sur le projet des organismes de bienfaisance.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Mercredi, la Section civile recevra un rapport de M. Carl Lisman, président sortant de la Uniform Law Commission, au sujet des projets de son organisation, de même qu'un rapport de M^{me} Christiane Wendehorst, présidente de la *European Law Institute*, à propos du projet de son organisation sur les biens numériques. Également mercredi, M. Lown présentera à la Section civile un rapport d'étape concernant le projet sur le droit de la diffamation à l'époque de l'Internet.

M^{me} Simard mentionne que jeudi, la Section civile se joindra d'abord à la Section pénale pour le Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtman. Par la suite, M^{me} Kathryn Sabo présentera un rapport de Justice Canada et sur les projets de droit international privé, et M. Lown présentera le rapport du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes.

Rapport du Comité de sélection

La présidente sortante, Lee Kirkpatrick, fait savoir que le comité composé de Catherine Cooper, de Manon Dostie, de Darcy McGovern, c.r., de Carolyn Quesnel, de Chloé Rousselle et de Kathryn Sabo s'est réuni en mai et en juin. Bien que le comité recommande à l'unanimité la nomination de Laura Pitcairn à la présidence, et de Sarah Dafoe à la vice-présidence, M^{me} Kirkpatrick demande aux participants s'ils ont des candidatures à présenter. Comme aucune candidature n'est proposée :

IL EST PROPOSÉ PAR Lee Kirkpatrick, appuyée par Matthew Hinshaw, **QUE** Laura Pitcairn, actuellement vice-présidente, et Sarah Dafoe, actuellement Membre invitée du comité exécutif, soient nommées respectivement Présidente et Vice-présidente de la CHLC. Proposition adoptée.

Remarques de la prochaine présidente

Je suis honorée d'avoir été sélectionnée comme prochaine présidente de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada et je suis impatiente de relever ce défi.

Au cours de la dernière année (en fait, j'ai été vice-présidente pendant deux ans), j'ai siégé à divers comités, pour bon nombre desquels j'assumerai maintenant la direction; cela dit, plusieurs autres comités poursuivront leur travail tout au long de l'année.

Parmi les priorités que j'envisage pour l'année à venir figurent la poursuite de la mise à jour du site Web, soit une tâche continue, et la planification en vue de la réunion de l'année prochaine.

En ce qui concerne l'année 2022, j'ai encore bon espoir que nous serons en mesure de nous rencontrer en personne l'été prochain, vu que nous avons constaté, du moins dans la Section pénale, dont je suis membre, qu'il a été très difficile d'effectuer notre travail de manière appropriée dans un contexte virtuel. Cette semaine constituera un bon test à cet égard.

Ainsi, comme je l'ai mentionné, l'une de mes premières priorités consistera à étudier la possibilité de tenir une réunion en personne l'année prochaine et, le cas échéant, à trouver un lieu convenable. Je soupçonne que ce sera là un défi de taille, mais je suis prête à le relever!

Par ailleurs, j'ai hâte de voir ce que l'année à venir apportera et de travailler de près avec quantité d'entre vous au sein de divers comités. Je m'attends à compter énormément sur les anciens présidents, particulièrement John, pour obtenir des conseils pendant que je gagnerai en expérience. Il se peut aussi que je

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

contacte bon nombre d'entre vous afin de solliciter votre aide ou votre participation à un comité lorsque les activités reprendront en septembre.

Comme je viens de mentionner John, je tiens à le remercier pour les deux années et plus où il a assumé la présidence de la CHLC. Ce sera pour moi un défi de taille que de prendre sa succession, eu égard aux nombreuses initiatives qu'il a entreprises, particulièrement depuis janvier 2020, moment où plusieurs d'entre nous l'ont rencontré en personne à Ottawa afin de discuter de la direction et de la transformation de la CHLC. John a fait preuve d'un grand engagement envers la réussite continue de la CHLC, et comme je l'ai mentionné, j'entends compter beaucoup sur lui pour qu'il m'oriente dans la bonne voie pendant l'année à venir.

Pour conclure, je tiens à remercier chacun d'entre vous encore une fois de m'avoir sélectionnée comme prochaine présidente, et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous porter volontaire pour participer à l'un des comités de la CHLC!

Autres points à l'ordre du jour

Il n'y a aucun autre point à l'ordre du jour.

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 52 (HE).